

Ventes d'essence.—L'essence, dans les lois provinciales, comprend toutes les huiles de pétrole utilisées dans les moteurs à combustion interne, de même que le gaz propane dont on se sert de plus en plus dans les autobus.

7.—Ventes d'essence, par province, 1950-1954

Province	1950	1951	1952	1953	1954
	gallons	gallons	gallons	gallons	gallons
Terre-Neuve.....	1	1	13, 820, 200	16, 504, 200	18, 818, 942
Île-du-Prince-Édouard.....	9, 085, 340	10, 245, 817	10, 832, 264	12, 388, 599	12, 782, 733
Nouvelle-Écosse.....	61, 348, 662	65, 776, 919	69, 174, 476	75, 772, 354	80, 518, 367
Nouveau-Brunswick.....	58, 814, 989	63, 615, 057	67, 361, 022	77, 108, 360	78, 065, 848
Québec.....	340, 621, 374	372, 853, 122	430, 671, 283	456, 460, 906	484, 868, 758
Ontario.....	687, 729, 936	766, 491, 887	844, 162, 648	928, 515, 728	991, 397, 120
Manitoba.....	112, 495, 837	127, 658, 248	148, 274, 072	159, 554, 101	162, 578, 296
Saskatchewan.....	176, 118, 129	192, 585, 333	238, 663, 980	250, 698, 689	244, 370, 743
Alberta.....	241, 387, 708	272, 991, 830	329, 255, 018	361, 665, 017	388, 929, 549
Colombie-Britannique.....	155, 423, 743	173, 070, 142	191, 444, 793	210, 028, 255	235, 670, 948
Total, ventes brutes.....	1, 843, 025, 718	2, 045, 288, 355	2, 343, 659, 756	2, 548, 696, 209	2, 698, 001, 304
Remboursements et exemptions....	461, 777, 271	527, 198, 497	625, 547, 937	646, 181, 392	677, 096, 843
Total, ventes nettes.....	1, 390, 090, 447	1, 528, 905, 858	1, 718, 111, 819	1, 902, 514, 817	2, 020, 904, 461

¹ Estimation des ventes nettes de Terre-Neuve: 8,842,000 gallons en 1950, et 10,816,000 gallons en 1951, comprise dans le total des ventes nettes; le chiffre des ventes brutes pour ces deux années n'est pas disponible.

Voiturage motorisé*.—La statistique de "louage" de l'industrie du voiturage motorisé a été recueillie depuis 1941. Jusqu'en 1946, seules les entreprises dont les recettes brutes atteignaient \$8,000 et plus étaient comptées mais en 1947 on a aussi compté celles dont les recettes brutes n'atteignaient pas \$8,000.

La collaboration continue des autorités provinciales, des associations de camionnage et autres intéressés a permis d'améliorer sans cesse l'exactitude statistique de ces données, mais il reste encore beaucoup à faire. Le camionnage n'exige qu'un petit capital, c'est pourquoi bien des camionneurs occasionnels sont associés à cette industrie. Le grand nombre de camionneurs et les nombreux changements parmi eux compliquent l'établissement de la statistique. Le développement continu de cette industrie ressort des chiffres les plus récents qui, en partie par suite de fusions, indiquent un plus petit nombre de sociétés faisant rapport qu'en 1952, mais une augmentation des recettes brutes, d'environ 11.7 p. 100, soit \$261,422,465 en 1953 contre \$233,973,179 en 1952.

Aux fins de la présentation, le voiturage motorisé a été divisé en six groupes, trois pour les marchandises et trois pour les voyageurs. Le camionnage des marchandises est ainsi réparti: 1° recettes de \$20,000 ou plus; 2° recettes de \$8,000 à \$19,999; et 3° recettes inférieures à \$8,000 par année. Tous les transporteurs de voyageurs urbains font partie du groupe "urbain" tandis que ceux qui transportent des voyageurs "interurbains et ruraux" sont répartis soit dans le groupe 1°, (recettes dépassant \$20,000) soit dans le groupe 2°, (recettes inférieures à \$20,000).

* Des données statistiques plus détaillées paraissent dans le rapport annuel, *Voiturage motorisé, marchandises et voyageurs*, du Bureau fédéral de la statistique.